

## MENSONGES ET COCAÏNE

---

Par Nounou33320 Postée le 04/01/2024 06:15

Bonjour, Désolée d'avance pour le long message qui s'annonce. Je suis en couple avec mon compagnon depuis 3 ans, nous avons une petite fille de 20 mois et je suis enceinte du second. Lors de notre rencontre, j'ai appris que son frère prenait de la drogue, mais il m'assurait que lui non. Vous vous doutez bien qu'il s'agissait là d'un premier mensonge. Je lui ai demandé de « choisir » entre la drogue et notre relation naissante mais très forte. Il m'a assuré vouloir avancer à mes côtés. Je lui ai promis moi, d'être un soutien pour lui. Nous avons emménager ensemble et très rapidement, il faisait des soirées avec son frère, jusqu'à ce que ce dernier apporte de la cocaïne chez nous. J'ai vu rouge, j'ai vécu ça comme une provocation, un manque de respect envers moi, envers son frère et notre couple. Pendant plusieurs mois je ne voulais plus recevoir son frère chez nous, puis à force de discussions, j'ai voulu faire un pas vers mon compagnon ainsi que son frère. Mais j'avais toujours des doutes, chaque sorties qu'ils faisaient me provoquer des angoisses terrible ect ect puis tout s'est calmé a la naissance de notre fille en 2022. Actuellement nous traversons une période compliquée, Monsieur a créer sa société et a quelque peu du mal à gérer la pression, les responsabilités ect ect il s'en prenait beaucoup à moi verbalement, lorsque je répondais il menacer de se séparer... J'ai décidé de le prendre au mot et j'ai quitter la maison avec notre fille, lui demandant de réfléchir à ce qu'il voulait réellement, d'autant plus que ma grossesse actuelle ne ce déroule pas extrêmement bien, il fallait que je me protège et je ne supportais pas de faire vivre notre fille dans un milieu familial tendu. Je viens d'apprendre ce soir, qu'il consomme à nouveau de la cocaïne avec son frère. Il désactive les caméras de surveillance (alarme) de la maison, afin que je ne sache pas qu'il est avec son frère. Il a passé le 31 décembre soit disant chez nous, seul, car il été malade. Finalement c'était un prétexte pour consommer avec son frère. J'ai essayé d'en discuter avec lui, mais il se braque totalement m'accusant d'avoir fouiller son téléphone, alors que c'est dans son sommeil qu'il m'a avouer prendre de la cocaïne. Je ne sais plus quoi faire. J'ai peur de le quitter et d'avoir à lui laissé nos enfants en garde partagée, et qu'ils les mettent en danger. Je précise également, que lui accompagner de toute sa famille on une dépendance à l'alcool...

---

### Mise en ligne le 10/01/2024

Bonjour,

Nous tenons à nous excuser pour le délai de réponse supérieur à notre engagement de vous fournir un retour dans les 48h. Nous faisons face à un nombre important de messages.

Vous expliquez les difficultés que vous rencontrez vis-à-vis des consommations dissimulées de votre conjoint. Vous avez bien fait de venir vers notre service, afin de ne pas rester seule avec cette situation éprouvante.

Nous comprenons votre détresse vis-à-vis des comportements de votre compagnon. Il ne fait pas de doute que sa situation professionnelle est source de stress, cependant, cela ne justifie pas qu'il se décharge sur vous. Chacun-e a son lot de problèmes, mais les partenaires ne sont pas des défouloirs.

Vous avez bien fait de prioriser votre sécurité et celle de votre fille. Nous comprenons que votre compagnon traverse une mauvaise passe, mais vous n'êtes pas obligée de subir ses troubles de l'humeur, en particulier pendant votre grossesse. Vous avez besoin de soutien, de réconfort et de fiabilité. Malheureusement, ce sont des qualités qui peuvent être mises à mal par les conduites addictives. Tant qu'il ne sera pas véritablement motivé à arrêter, il ne sera pas possible de l'y pousser.

Il semble que votre compagnon ne soit pas prêt à se détacher de la cocaïne, car cela repose non seulement sur le fait d'arrêter un produit auquel il trouve des bénéfices, mais également de remettre en question les moments passés avec son frère. Peut-être a-t-il peur de devoir renoncer à une certaine complicité avec son frère, soudée autour de la consommation de cocaïne.

Son projet d'arrêt doit venir de lui, à un rythme qu'il est impossible d'anticiper. Il vous revient de faire le point sur ce que vous êtes prête à accepter dans cette relation. Vous lui avez promis d'être un soutien, ce qui témoigne de votre bienveillance. Cependant, aujourd'hui, votre couple n'est plus dans la même configuration: vous êtes parents d'une petite fille et d'un bébé à venir. Vous avez toute la légitimité de redéfinir ce rôle de soutien que vous endossez, en fonction de l'expérience que vous en avez depuis ces 3 ans, de vos limites, et des nouvelles responsabilités qui sont les vôtres.

Reconnaître ses propres limites en tant que conjointe ne remet pas en question l'amour et le soutien que l'on apporte à son proche en difficulté. C'est avant tout se respecter soi, et se protéger. C'est aussi une façon d'acter qu'une démarche de soins ne peut pas reposer uniquement sur le couple. Il est souvent essentiel de faire appel à une aide extérieure, notamment des professionnel-le-s de l'addictologie, afin de bien faire la part des choses entre les rapports entre conjoints et ceux d'aidante/aidé. En particulier si votre conjoint a plusieurs addictions, et qu'elles sont ancrées dans son environnement familial. Comprendre les mécanismes de l'addiction et changer ses habitudes demande un gros travail sur soi.

En attendant que votre compagnon soit acteur de sa démarche d'arrêt, nous vous encourageons à faire de votre bien-être, et celui de votre fille, votre priorité. Il vous est possible de bénéficier d'un suivi psychologique gratuit dans des espaces spécialisés. D'une part, les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), proposent du soutien pour l'entourage des personnes addictes. D'autre part, les CIDFF (Centres d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) proposent un accompagnement psychologique et/ou juridico-administratif pour les femmes ou les couples en difficultés.

Ces espaces peuvent vous aider à prendre le temps de la réflexion afin de voir où vous en êtes dans cette relation. Nous vous ajoutons leurs coordonnées en fin de réponse.

En cas de besoin, n'hésitez surtout pas à recontacter notre équipe. Notre service d'écoute est ouvert tous les jours sans exception: par téléphone entre 8h et 2h (au 0 800 23 13 13, appel anonyme et gratuit), ou par tchat (entre 14h et minuit en semaine, et 14h et 20h le week-end).

Nous vous envoyons toutes nos pensées pour la poursuite de votre grossesse.

Bien cordialement.

---

## **POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIV**

---

### **ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CSAPA DE BORDEAUX**

67, rue Chevalier  
33000 BORDEAUX

Tél : 05 57 57 00 77

Site web : [addictions-france.org/etablisements/csapa-de-bordeaux/](http://addictions-france.org/etablisements/csapa-de-bordeaux/)

Accueil du public : Du lundi au Vendredi de 8h30 à 19h (sauf vendredi jusqu'à 17h)

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h. Le vendredi de 8h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place ou avec le dispositif CAAN'ABUS Bordeaux : 41 rue Sainte Colombe

[Voir la fiche détaillée](#)

### **PÔLE INTER-ETABLISSEMENT D'ADDICTOLOGIE - SITE DU C.H CHARLES PERRENS**

121, rue de la Béchade  
33076 BORDEAUX

Tél : 05 56 56 67 02

Site web : [ch-perrens.fr/offre-de-soins/addictologie](http://ch-perrens.fr/offre-de-soins/addictologie)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 10h à 17h sauf le jeudi jusqu'à 15h30

Substitution : Du lundi au vendredi délivrance de méthadone

Autre : Equipe Mobile Addiction Parentalité (EMAP) : contact possible sur l'adresse [emap@ch-perrens.fr](mailto:emap@ch-perrens.fr)

[Voir la fiche détaillée](#)

#### **En savoir plus :**

- CIDFF de Gironde

#### **Autres liens :**

- Il ne veut pas arrêter, que faire ?